

# CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE 1<sup>ère</sup> DIVISION

Du 11 au 14 juin 2009

*Trophée Jean-Pierre PEUGEOT*

## GOLF DE L'AILETTE

02860 Cerny en Laonnois

☎ : 03 23 24 83 99 - 📠 : 03 23 24 84 66

✉ : [golfdelaillette@wanadoo.fr](mailto:golfdelaillette@wanadoo.fr)

@ : [www.ailette.fr](http://www.ailette.fr)

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les associations :** (voir le règlement général)

**POLICE NATIONALE** (Paris)

**FFGOLF** (Paris)

**DASSAULT BORDEAUX** (Aquitaine)

**USFEN 33** (Aquitaine)

**AIR FRANCE** (Ile de France)

**A.S.P.T.T. BORDEAUX** (Aquitaine)

**A.G.J.S.E.P PARIS** (Paris)

**A.G.J.S.E.P** (Languedoc-Roussillon)

**DANONE** (Paris)

**ASL SUEZ** (Paris)

**PEUGEOT** (Paris)

**BOURSE** (Paris)

**AS HENNESSY** (Poitou Charentes)

**AXA SPORTS ET LOISIRS** (Paris)

**ERNST & YOUNG** (Paris)

**AEROSPATIALE AQUITAINE** (Aquitaine)

**Pour les équipiers :** (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.

- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

## FORME DE JEU

### ① Phase de qualification :

5 simples / stroke play / 18 trous

Les 4 meilleurs scores du tour sont retenus.

### ② Phase finale :

2 foursomes et 3 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour le titre :

**1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

### ③ Barrages :

Les équipes classées de 9 à 16 jouent pour le maintien dans la division :

**12 v 13 ; 11 v 14 ; 10 v 15 ; 9 v 16**

Jeudi 11 juin : Tour de qualification

Vendredi 12 juin : Quarts de finale et barrages

Samedi 13 juin : Demi-finales

Dimanche 14 juin : Finale

## ENGAGEMENT

Confirmation de participation de l'association d'entreprise et inscription des joueurs sur Extranet : [www.netffg.net](http://www.netffg.net)  
**avant le mercredi 03 juin 2009.**

Les greenfees sont de 160 Euros par équipe et devront être versés sur place au golf accueillant la compétition. Un reçu sera remis aux équipes.

## PRIX

Trophée Jean-Pierre PEUGEOT confié pour une année à l'équipe gagnante.  
Souvenirs offerts par la FFGolf à l'équipe gagnante et à l'équipe finaliste.